

l'enseignant

L'école libératrice

33

Du 29 novembre au 6 décembre

Je vote



- | | |
|---------|------------------------------------|
| P 2 | Editorial |
| P 2 | Ce que le SE-Unsa a obtenu |
| P 3 | Les revendications du SE-Unsa 33 |
| P 4 - 5 | La liste CAPD du SE-Unsa |
| P 6 | La liste CT Académique du SE-Unsa |
| P 7 | Avec le SE-Unsa, je revendique |
| P 8 | 4 Clics Unsa |
| P 8 | Ils soutiennent le SE-Unsa Gironde |

Sommaire

Section départementale de GIRONDE

33 bis, rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel. 05 57 59 00 30 — 33@se-unsa.org — <http://sections.se-unsa.org/33/>



@seunsa33



Editorial

Les élections professionnelles sont un temps fort de la vie démocratique, professionnelle et syndicale. Elles permettent d'élire pour les quatre prochaines années vos représentants dans les instances locales et nationales de l'Éducation Nationale : les Comités Techniques (CT) aux niveaux ministériel (CTM) et académique (CTA) et les Commissions Administratives Paritaires (CAP) aux niveaux national (CAPN) et académique (CAPA). Chaque jour de plus en plus de collègues rejoignent le SE-Unsa 33, nos listes sont déposées et notre campagne est maintenant lancée !

Le SE-Unsa Gironde est un acteur incontournable dans tous nos territoires. Sur tous les dossiers aussi bien techniques que personnels, sur tous les niveaux d'enseignements et dans tous les domaines de notre profession, le

SE-Unsa et sa fédération l'Unsa-Éducation ont réussi à proposer et imposer une vision engagée, responsable et réaliste de nos métiers.

Fort de notre projet syndical de la maternelle au lycée, dans le respect du dialogue social et des différents partenaires, les collègues élus du SE-Unsa ont accompagné, représenté et défendu chaque jour les enseignants, les équipes et les écoles qui nous ont contactés tout au long de l'année scolaire.

C'est ce syndicalisme positif, constructif et utile que nous vous proposons de renforcer en votant UNSA aux élections professionnelles, du 29 novembre au 6 décembre.

Nous sommes prêts à relever le défi, et vous ?

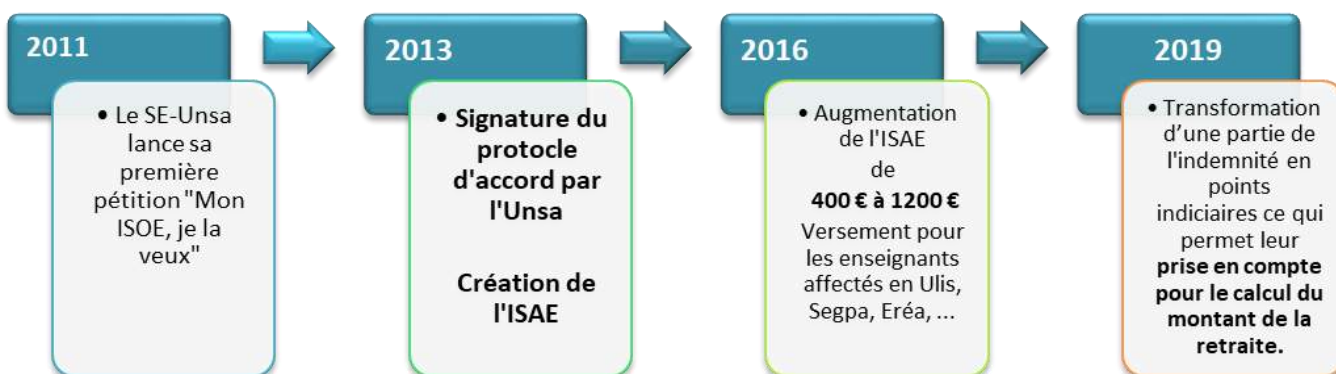
Cédrine SANCIER
Secrétaire Départementale

#AgirAvecVous



Ce que le SE-Unsa a obtenu :

ISAE L'indemnité pour le suivi et l'accompagnement des élèves : tout le monde la voulait, mais l'Unsa a signé le protocole pour l'obtenir.



Renégociation du protocole sur le temps de décharge de direction

Ecoles	1996	2006	2014	2015	2016
1 classe	-			4 jrs	4 jrs
2 classes	-	2 jrs	4 jrs	4 jrs	10 jrs
3 classes	-			10 jrs	10 jrs
4 classes	-	1/4			
5 classes	1/4				1/4
6 à 7 cl.		1/4	1/4	1/4	
8 classes	1/4				1/3
9 classes				1/3	1/3
10 à 13 cl.			1/2		
14 cl. et +			Complète		

Des acquis concrets pour la direction d'école

Avant 2006	2006	2014
925,44€	1110,53 €	1795,62 € à 2195,62 €

Signature du protocole par un seul syndicat le SE-Unsa



Mieux vivre mon métier

NOS REVENDICATIONS

CAPD des Instituteurs et Professeurs des Ecoles de la Gironde

Je veux la reconnaissance de toutes mes activités et du temps pour chacun de mes élèves

- Un abaissement du temps de service à 26 h : 23h d'enseignement + 3 h forfaitaires sur 36 semaines. À terme, un temps d'enseignement de 18h ;
- Le temps d'accueil des élèves avant la classe intégré à mon temps de service ;
- Des rémunérations en heures supplémentaires pour toute prise en charge d'élèves en dehors des temps d'enseignement (APC) ;
- Des effectifs limités à 24 par classe, 20 en Rep/Rep+, 15 pour les tout-petits, 10 en Ulis, 12 en UPE2A ;
- Des moyens supplémentaires pour prévenir les difficultés des élèves (Rased, maitres surnuméraires, ...).

J'ai droit à une vie privée

- Des réunions limitées en nombre, balisées et planifiées à l'année ;
- Des autorisations d'absence de droit, rémunérées pour des événements familiaux et rendez-vous médicaux ;
- Des absences sur autorisations décomptées à la demi-journée (retenue sur salaire à 1/60e) et non à la journée comme actuellement ;
- Le choix du temps partiel sous toutes ses formes quel que soit mon type de poste.

Je veux pouvoir réaliser ma mobilité

- La satisfaction sans restriction de mes demandes de disponibilité ou de détachement ;
- Le financement des bilans de compétences et de la VAE ;
- La reconnaissance des évolutions sociétales pour ma mobilité géographique (prise en charge des ascendants, concubinage, maladie hors handicap, ...) ;
- La limitation des postes à profils.

Je veux une promotion juste et équitable

- Des critères transparents et objectifs.

Je veux une formation tout au long de ma carrière pour un vrai développement professionnel

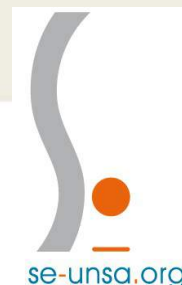
- Une formation initiale et continue adaptée à mes besoins ;
- La prise en charge de toutes les formations institutionnelles sur mon temps de service ;
- Un parcours de formation que je construis ;
- Le développement du Compte Personnel d'Activité et du Congé de Formation Professionnel.

Je veux une véritable médecine de prévention

Je veux une fin de carrière flexible et adaptée à mes besoins



#AgirAvecVous ;

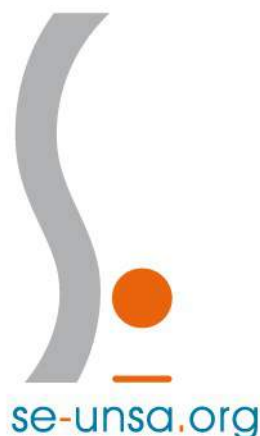


Instituteurs et professeurs des écoles

Département de la Gironde

Élections professionnelles 2018

Liste présentée par le **SE-Unsa**



Classe exceptionnelle des professeurs des écoles

1	M. LABESSE	Patrick	Directeur	Ecole élé. Emile Barbou	Carbon Blanc
2	Mme ENNASSEF	Martine	CPC	IEN Arcachon Sud	Arcachon

Hors-classe des professeurs des écoles

1	Mme DAUDIGNON CHANSEAU	Martine	Directrice	Ecole élé. Myriam Errera	Libourne
2	Mme FERTARD	Corinne	Directrice	Ecole mat.	St Caprais De Bdx

Classe normale des instituteurs et des professeurs des écoles

1	Mme SANCIER	Cédrine	Directrice	Ecole élémentaire	Béguey
2	M. BOURGUIGNON	Vincent	ZIL	Ash Ouest rad I.M.E P. Delmas	Mérignac
3	Mme GRAVELLIER	Céline	Directrice	Ecole mat Alphonse Daudet	Cenon
4	Mme PAPEGHIN	Claire	ZIL	Gradignan rad Ecole élé.	Landiras
5	Mme GAUDIN	Catherine	Directrice	Ecole mat. Joliot-Curie	Bègles
6	M. GARDIEN	Nicolas	Adjoint élé.	Ecole élé. Oscar Auriac	Mérignac
7	Mme BERGEON	Magaly	Adjointe élé.	Ecole primaire	Soulac Sur Mer
8	Mme FAVIER	Marianne	Directrice	Ecole élé J.Chastenet	St Méd. De Guizières
9	Mme LABORDE	Cécile	Adjointe élé.	Ecole mat. Jules Michelet	Villeneuve D'Ornon
10	M. PESCADOR	Jean-David	Adjoint élé.	Ecole élémentaire Jean Jaurès 2	Mérignac
11	Mme LAVERGNE	Magali	Directrice	Ecole élémentaire	Margaux-Cantenac
12	Mme DUCOS	Dorothee	Ens. spécialisée	Ecole élé. Léon Blum	Villeneuve D'Ornon
13	Mme LARGE	Nora	BD	rad Ecole élé Marie Curie	Sadirac
14	Mme LABESSE	Sophie	Ens. spécialisée	Collège	Carbon Blanc
15	Mme TRUEL	Elsa	Adjointe mat.	Ecole primaire Lillet	Mios
16	Mme DE NARDI	Aurore	Chargée d'école	Ecole élémentaire	Gornac

16 femmes et 04 hommes

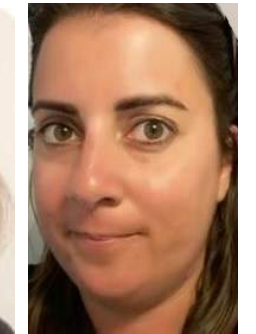
Vos candidats à la CAPD de la Gironde



Je vote
Unsa



Je vote
Unsa



#AgirAvecVous



Je vote UNSA

Du 29 novembre au 6 décembre



Des candidats représentatifs de la diversité des métiers de l'éducation et des territoires de l'Aquitaine

- Evelyne FAUGEROLLE** Certifiée Collège Les Lesques **LESPARRE (33)**
Laurent LAPEYRE PLP Lycée Professionnel J. Monnet **FOULAYRONNES (47)**
Sandrine BRANA VELU Attachée d'Administration Lycée C. Jullian **BORDEAUX (33)**
Xavier YVART Personnel de Direction Lycée Professionnel T. Lautrec **BORDEAUX (33)**
Patricia ESCAPIL Certifiée Collège Aturri **ST PIERRE D'IRUBE (64)**
Jean-Luc DUFAU Technicien Recherche Formation Lycée V. Duruy **MONT DE MARSAN (40)**
Sabine TURSCHWEL PE Ecole Primaire **BASSILLAC (24)**
Cécile GARRIGUES Adjointe Administrative Collège J. Moulin **ARTIX (64)**
Bruno LOM Certifié EPS Collège Val d'Adour **GRENADE SUR L'ADOUR (40)**
Anne MORAND Infirmière de l'EN Collège Les Eyquems **MERIGNAC (33)**
Anne MARCHAND Agrégée Lycée Polyvalent A. Claveille **PERIGUEUX (24)**
Christine MENDIBOURE Assistante Service Social **DSDEN Landes MONT DE MARSAN (40)**
Audrey LALANNE PE Ecole Primaire Baste Quieta **ST PIERRE D'IRUBE (64)**
Fabienne RANCINAN Médecin de l'EN **DSDEN Gironde BORDEAUX (33)**
Christophe NOWACZECK CPE Lycée des métiers F.Estève **MONT DE MARSAN (40)**
Anne-Sophie BARILLER Personnel de Direction Lycée Saint Cricq **PAU (64)**
Nathalie DANIEL Agent Non Titulaire Lycée Professionnel J. de Romas **NERAC(47)**
Maud MARTINEZ Attaché d'Administration **DSDEN Lot-et-Garonne AGEN (47)**
Cédrine SANCIER PE Ecole primaire **BEGUEY (33)**
Thierry CARPENTIER PLP DDFPT Lycée Professionnel des Menuts **BORDEAUX (33)**



Enseignant-e mais aussi parent

Le SE-Unsa revendique :

- un congé complémentaire au congé maternité ou d'adoption, spécifique aux enseignant-e-s et assimilé-e-s, en compensation des périodes de vacances scolaires couvertes par le congé maternité ou d'adoption ;
- un nombre de journées de garde « enfant malade » proportionné au nombre d'enfants ;
- un congé paternité d'un mois ;
- la possibilité d'adapter la durée du congé parental à ses besoins, y compris en-dessous de l'actuelle durée minimale de 6 mois.



L'Éducation nationale, l'autre monde du travail

Le SE-Unsa revendique :

- la prise en charge par l'employeur d'une partie de la complémentaire santé ;
- l'abandon de la retenue d'une journée de salaire pour des autorisations d'absence d'une demi-journée ;
- des autorisations d'absence de droit et non sur autorisation pour événements familiaux et rendez-vous médicaux ;
- la création d'un comité d'intérêt collectif ouvrant droit à des avantages et tarifs préférentiels (culture, loisirs, séjours...);
- la visite médicale annuelle ;
- la prise en compte de toutes les demandes de temps partiel ;
- une retraite progressive dans les cinq dernières années de la carrière.

Trop de pression, je dis stop !

Le SE-Unsa revendique :

- un abaissement du temps de service devant élèves pour les enseignant-e-s afin d'intégrer dans leur temps de travail l'ensemble des activités professionnelles collectives et personnelles ;
- l'allègement et la simplification des tâches administratives ;
- des temps de travail en équipe organisés et gérés par l'équipe elle-même ;
- une demi-journée hebdomadaire sans aucune obligation professionnelle.

Je dois pouvoir « bouger »

Le SE-Unsa revendique :

- une mutation facilitée pour les collègues qui ne relèvent pas des priorités légales ;
- la prise en compte d'ascendants à charge ;
- la prise en compte de la durée de séparation sans restrictions.

Je ferai ce métier toute ma vie, ou pas...

Le SE-Unsa revendique :

- la mise en place d'un conseiller mobilité professionnelle entièrement dédié à l'accompagnement de chaque agent dans son projet ;
- un bilan de compétences pour chaque agent qui le souhaite ;
- la possibilité d'explorer un nouveau métier avant de prendre une décision définitive de mobilité professionnelle.

Un lieu de travail adapté et équipé, c'est une nécessité !

Le SE-Unsa revendique :

- un plan de rénovation et d'équipement du bâti scolaire répondant aux enjeux pédagogiques et climatiques ;
- des salles de classes connectées, spacieuses et insonorisées ;
- des espaces de repos, de travail et de restauration pour les personnels ;
- une formation sur la santé et la sécurité au travail afin d'acquérir une vraie connaissance de l'ensemble des documents et procédures d'alerte (Rsst, Rgdi, Duer).

À ce niveau d'engagement, je mérite un salaire décent !

Le SE-Unsa revendique :

- une négociation salariale et indemnitaire tous les ans ;
- un compte individuel d'équipement professionnel ;
- l'accès aux heures supplémentaires pour tous les corps ;
- la suppression du jour de carence ;
- l'accès à la classe exceptionnelle pour tous ;
- un ratio hors-classe identique dans tous les corps sur la base du ratio le plus élevé ;
- la rémunération systématique de toute mission au service du collectif (coordination de cycle, Usep, coordination du Parcours avenir...) ;
- le remboursement effectif et rapide de tout déplacement dans le cadre professionnel et l'augmentation du montant des frais de déplacements ;
- pour les remplaçants, l'augmentation et une réforme de l'Issr avec la création d'une part fixe liée à la mission et une part variable liée à l'effectivité des déplacements.

Des élèves en plus ou en moins, ça change mon travail au quotidien !

Le SE-Unsa revendique :

- ✓ des effectifs limités et adaptés :
- 24 élèves par classe de la maternelle au lycée général et technologique comme au lycée professionnel ;
- 20 élèves par classe pour les établissements des territoires les plus fragiles ;
- 12 élèves dans les Segpa et Érea ;
- 10 élèves pour les Ulis ;
- 12 élèves pour les dispositifs UPE2A ;
- 15 élèves maximum dans les classes de tout-petits en maternelle.
- ✓ des seuils spécifiques pour des classes spécifiques : classe à triple niveaux et plus, grande section de maternelle, Cp, 6^e, 2^{de}, enseignements nécessitant des conditions pédagogiques ou de sécurité particulières ; le renforcement des équipes éducatives pluri-professionnelles (personnels d'éducation, psychologues, personnels de santé et sociaux) en fonction du nombre d'élèves et des publics accueillis ;
- ✓ des moyens supplémentaires et spécifiques permettant de renforcer la différenciation pédagogique dans la classe : développement du dispositif *Plus de maîtres que de classes* dans le premier degré et co-interventions au collège.



Ma formation, ce n'est pas une option !

Le SE-Unsa revendique :

- une formation continue régulière sur le temps de service ;
- une plateforme locale de recueil des besoins de formation ;
- des formations spécifiques pour réussir la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- des formations régulières aux gestes de premiers secours ;
- un accompagnement pédagogique et administratif soutenu pour les entrants dans le métier.

Mieux vivre mon métier

CAPD
Commission
Administrative
Paritaire
Départementale



CAPN
Commission
Administrative
Paritaire
Nationale



ELECTIONS PROS 2018

Du 29 novembre au 6 décembre

Je clique 4 fois sur UNSA



CTA
Comité
Technique
Académique



CTM
Comité
Technique
Ministériel



Ils nous soutiennent déjà ! Et vous ?

Joana AGUIRRE, Cathy AMBEAU, Maëlys AUGE, Mina AZAGHOUGH, Nadine BAL, Christian BASSET, Emilie BAUCOU BERGEROU, Julie BAUDOT, Pauline BAUZA, Sylvie BAZUS, Claude BENOIT, Magaly BERGEON, Florence BOISSONNEAU, Marie BOUFFAY, Vincent BOURGUIGNON, Mélina BOUSSIRON, Cécile BRANDAY, Jessica BRESOLIN, Mélanie BRUNEL, Danièle BUREAU, Sandra CAMPAGNE, Margot CANONGE, Isabelle CHRÉTIEN, Florence COLLIN, Clémence COROTTE, Anne CORTINCHI, Geneviève COUDERT, Nadège COURONNÉ, Marjorie COUZON, Martine DAUDIGNON CHANSEAU, Aurora DE NARDI, Christine DRAVIGNEY, Sébastien DUCLAU, Dorothée DUCOS, Hélène DUMONT, Martine ENNASSEF, Evelyne FAUGEROLLE, Vincent FAUVEL, Marianne FAVIER, Sonia FAWAZ, Jean-François FERBOS, Noémie FRANÇOIS, Hervé FREDON, Mylène GARCIA, Nicolas GARDIEN, Cathy GAUDIN, Amandine GIRY-ROMIGUIER, Céline GRAVELLIER, Laetitia HOLTE, Solange JOUQUAND, Anne-Marie JUCLA, Dalila KHALDI, Eric LABARSOUQUE, Jean LABAT, Patrick LABESSE, Cécile LABORDE, Mathieu LABORDE, Géraldine LACOURARIE, Arlette LAFAILLE, Marc LAFAILLE, Ode LAFARGUE, Delphine LAMOUREUX, Nora LARGE, Floriane LAVAT, Magali LAVERGNE, Yannick LAVESQUE, Chrystèle LOPEZ, Caroline MARQUETTE, Florence MÉTIVIER, Christine MOINE-UIBER, Christine MOINE-UIBER, Elisa NOGUÈS, Nora NOTAT, Claire PAPEGHIN, Karin PASTOR-PINSOLLE, Jean-David PESCADOR, Caroline PREVOT, Danièle PREZAT, Valérie RAIMBAULT, Clémence RENAUD, Muriel RIVIERE, Charly ROBY, Silvana ROCHE, Maxime ROUMIER, Mylène SAINT-BLANCAT, Mathilde SALIGOT, Cédrine SANCIER, Cyril SAUBESTY, Anne-Lyse STUDER, Nathalie TANTY, Corinne TESSONNEAUD, Anna THIBAUT, Elsa TRUEL, Cécile VAXELAIRE, Eve VIGNAU, Charlotte VIVIEN ...

Adhérent.e, sympathisant.e, proche du SE-Unsa... chacun peut contribuer et participer à cette campagne selon ses possibilités et ses disponibilités.

Soutenez-nous pour les élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018.

<https://bit.ly/2z51stb>



Moi,
je soutiens l'Unsa



#AgirAvecVous



N° Bleu
Unsa

05 57 59 00 30

SOS électeur Unsa en détresse

Création de l'espace électeur
Mon identifiant de vote
Problème d'adresse de messagerie
Voter 4 fois Unsa

